

Document:-
A/CN.4/482

Ordre du jour provisoire

sujet:
<plusiers des sujets>

Extrait de l'Annuaire de la Commission du droit international:-
1997, vol. I

*Telechargé du site Internet de la Commission du Droit International
(<http://www.un.org/law/french/ilc/index.htm>)*

ORDRE DU JOUR

À sa 2474^e séance, le 12 mai 1997, la Commission a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Organisation des travaux de la session.
2. Responsabilité des États.
3. Responsabilité internationale pour les conséquences préjudiciables découlant d'activités qui ne sont pas interdites par le droit international.
4. Les réserves aux traités.
5. La nationalité en relation avec la succession d'États.
6. Protection diplomatique.
7. Actes unilatéraux des États.
8. Programme, procédures, méthodes de travail et documentation de la Commission.
9. Coopération avec d'autres organismes.
10. Date et lieu de la cinquantième session.
11. Questions diverses.